

Régimes complémentaires d'assurance de L'Association des professeurs de Lignery

Sommaire des taux

L'Association des professeurs de LIGNERY (CSQ) - 8752

Tarifification applicable au 1^{er} janvier 2023

(Tarifification par période de 14 jours, excluant la taxe de 9 %)

Garantie	Base de tarification	Taux (\$)
Assurance vie / Assurance mort ou mutilation accidentelles		
Assurance vie de base de l'adhérent	Par 30 000 \$ de protection	1,35
Assurance vie additionnelle de l'adhérent	Par 1 000 \$ d'assurance	0,127
Assurance vie Famille	Par famille	1,37
Assurance salaire		
Assurance salaire longue durée	Par 100 \$ d'assurance (% du salaire)	0,722 (1,189 %)
Assurance accident-maladie¹		
Option de base²		
Individuelle	Par certificat	5,24
Monoparentale	Par certificat	7,86
Familiale	Par certificat	13,10
Option modérée (ces taux incluent les taux de l'option de base)		
Individuelle	Par certificat	10,09
Monoparentale	Par certificat	15,14
Familiale	Par certificat	25,23
Option enrichie (ces taux incluent les taux de l'option de base et de l'option modérée)		
Individuelle	Par certificat	22,99
Monoparentale	Par certificat	34,50
Familiale	Par certificat	57,49
Assurance soins dentaires¹ (applicable seulement si un minimum de 250 participants adhèrent)		
Individuelle	Par certificat	15,23
Monoparentale	Par certificat	23,14
Familiale	Par certificat	38,37

¹ Taux garantis pour une période de 24 mois

² Protection obligatoire pour tous les participants qui sont couverts sous la protection médicament du régime de base de la CSQ (alter ego)